



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE
19 SEPTEMBRE 2020 à PONTIVY

LISTE DES INVITES

Président de la Ligue : Renan THEPAUT

Président du Comité des Côtes d'Armor : Alain TRICOIRE

Président du Comité du Finistère : Stefano DE BLASIO

Président du Comité d'Ille et Vilaine : Jacques SORIEUX

Président du CDOS : Jean-François MEAUDE

Directrice adjointe de la DDCS : Estelle LEPRETRE

Président de l'Agglomération de Pontivy : M. LE BRETON

Maire de Pontivy : Christine LE STRAT

Adjoint au Maire de Pontivy en charge des sports : Michel JARNIGON

Président du Conseil Départemental Morbihan : François GOULARD

Vice-Présidente du Conseil Départemental Morbihan : Marie-Jo LE BRETON

Député de la 3^{ème} circonscription du Morbihan : Nicole LE PEIH

Presse : Le Télégramme et Ouest France (invitations faites par le club)

CLUBS ABSENTS :

GUIDEL, qui avait prévenu de son absence, représentant 2 voix

GUISCRUFF qui ne s'est pas ré affilié pour la saison 2020-2021, représentant 3 voix

Par contre, remerciements au club de St Nolff d'être présent, alors qu'il ne s'est pas ré affilié pour la saison 2020-2021

ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par les Présidents du Comité Départemental et du club de Pontivy-St Thuriau-Malguenac
- 2 - Adoption du PV de l'AG Ordinaire du 14/09/2019
- 3 - Allocution et rapport moral du Président
- 4 - Rapport du Secrétaire Général
- 5 - Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel
- 6 - La commission Sportive
- 7 - Election du nouveau comité Directeur
- 8 - Présentation de la Maison Sport-Santé
- 9 - Rapport du Conseiller Technique Départemental
- 10 - Questions diverses
- 11 - Intervention des différents représentants : Ligue, CDOS, DDCS, Conseil Départemental, Mairie
- 12 - Remise des récompenses et distinctions

1- Mot d'accueil du président du Comité et du président de Pontivy-St Thuriau-Malguenac

Patrick Pasco, Président du Comité

Bienvenue à tous. Remerciements au club de Pontivy, mon club, car j'en suis le trésorier, et qui a changé par rapport à ce que l'assistance a connu il y a quelques années.

François Souben, Président de Pontivy-St Thuriau-Malguenac

Bonjour à tous et bienvenue à Pontivy. Cela n'a pas été facile de trouver une salle à cause du coronavirus. C'est la troisième salle. Merci au service des sports de la ville de Pontivy de nous avoir trouvé cette salle, car les autres salles étaient trop limitées au niveau accueil.

Je vous présente le nouveau club de Pontivy, nouveau car au mois de juin nous avons fusionné avec St Thuriau. Ce projet a été initié il y a un an. On a commencé par faire des ententes, puis mettre en commun les entraînements notamment jeunes. Cela a permis de se connaître. Le projet a été finalisé pendant la période de confinement.

Le nouveau club s'appelle dorénavant Pontivy-St Thuriau-Malguénac. C'est un peu long, mais cela permet de bien voir où le club est implanté, et il y a aussi Cléguérec et Noyal-Pontivy.

Les équipes vont jouer sur plusieurs sites : D3 et D4 à Malguénac, Pré-Régionale et D1 à St Thuriau. Pour les jeunes, ce sera aussi à St Thuriau. Pour les vétérans, ce n'est pas encore décidé.

La structure du club a été renforcée, car à St Thuriau, il y a un éducateur breveté d'Etat. Il y a aussi 3 entraîneurs fédéraux et 4 bénévoles en formation entraîneur départemental.

Je souhaite à tous une bonne assemblée générale.

2- Adoption du PV de l'AG Ordinaire du 14/09/2019

Le Président du Comité demande s'il y a des questions sur ce PV qui a été envoyé aux clubs. Comme il n'y a pas de question, le vote se fait à main levée :

- Voix exprimables : 171
- Voix non exprimées pour absence : 5

- Voix exprimées OUI : 166
- Abstention : 0
- Voix contre : 0

Le PV de l'Assemblée Générale du 14/09/2019 est adopté à l'unanimité des clubs présents

3- Allocution et Rapport moral du Président du comité départemental

Avant de commencer le rapport moral, le Président du Comité demande à excuser l'absence du Secrétaire du Comité, Patrick Eveno, victime d'une grosse entorse du genou. Il donne la liste des personnes invitées et indique que seul le Président de la Ligue est présent. Il le remercie de sa présence. Il précise que très peu d'invités ont donné une réponse.

Rapport Moral du Président

Avant toute chose, rendons hommage à tous ceux qui nous ont quitté cette saison. Je vous demande donc une minute de silence.

Cette saison qui vient de se terminer laisse un sentiment étrange. Cette fin de saison est aussi synonyme d'une fin d'Olympiade et de nouvelles personnes seront élues, grâce à vous, pour diriger le Comité pour les 4 prochaines années.

Nous avons connu une belle joie avec les 3 médailles rapportées par Quentin ROBINOT de la Garde du Vœu d'Hennebont lors des Championnats de France Seniors à Arnas : Bronze en Double Mixte, Argent en Simple Messieurs face à Simon Gauzy et Or en Double Messieurs, associé à Enzo Anglès. Nous pensons pouvoir lui remettre un cadeau lorsque son nouveau club l'AS Pontoise-Cergy viendra jouer à Hennebont le 01 décembre 2020. Il devrait être dans l'équipe qui se déplacera.

Par contre, nous avons vécu, et nous la vivons encore aujourd'hui, une crise sanitaire sans précédent. Pour la tenue de cette Assemblée Générale, nous avons dû demander l'autorisation à la Préfecture en précisant le protocole sanitaire mis en place à cette occasion.

Dès le 02 mars, nous avons été obligés d'arrêter de jouer, de s'entraîner.

La Fédération, a décidé d'arrêter et de neutraliser le championnat par équipes, et a aussi annulé les compétitions nationales. La Ligue a fait de même et le Comité aussi.

Le Morbihan a un candidat Arbitre National qui ne passera son épreuve pratique, qu'en fin d'année 2020.

Une aide aux clubs a été apportée par le remboursement au prorata des compétitions non tenues, journées de championnat non faites, abandon de la part fédérale de la ré-affiliation des clubs, par exemple. Cette aide représente plus de 5000 € pour le Comité, et 4000 € pour la Fédération sur le territoire morbihannais. Je ne connais pas le montant total de l'aide de la Ligue. A noter que pour la FFFTT, l'aide globale nationale se monte à plus de 500 000 €.

La Fédération a mis en place, fin juin, en accord avec le Ministère des Sports, un protocole de reprise contraignant, mais bien suivi par les clubs : groupes de 10 personnes, désinfection des tables, sens de circulation, etc.

Comment va reprendre la saison ? Quel protocole sanitaire ? S'il reste en l'état, je n'ai aucune inquiétude quant à son respect, concernant les compétitions par équipes. Par contre, pourra-t-on organiser les compétitions individuelles ? Si oui et sachant que les contraintes pour les clubs organisateurs sont plus importantes, le Comité a décidé d'augmenter sa contribution financière par

table montée et de fournir le gel hydro-alcoolique, essuie-touts, etc.

Va-t-on subir une baisse de licenciés ? Je pense à tous ces vétérans, V4, V5, considérés comme population à risque. Vont-ils hésiter à reprendre une licence ?

Bien évidemment, le Covid 19 a eu des conséquences pour les salariés. Pendant un mois, durant le confinement, ils étaient en télétravail, les techniciens travaillant sur le projet de développement du Comité. Puis 4 salariés ont été mis en chômage partiel à partir du 20 avril, mais sans perte de salaire net pour eux. Le Comité a complété les indemnités versées par le Gouvernement, alors qu'il n'y était pas obligé. J'ai toujours considéré que le bien-être social était indispensable et primordial. Vous verrez que, malgré ce complément de salaire versé, la crise sanitaire a eu du bon sur les finances du Comité.

Le télétravail a été privilégié pour notre secrétaire Dominique Marrec, et maintenu au maximum, même lorsque le déconfinement a été mis en place ; elle n'a été au Comité qu'un après-midi par semaine. Nous continuons à privilégier le télétravail si la présence des salariés au Comité n'est pas indispensable. Je remercie Dominique pour le travail efficace qu'elle a fait, à la fois tout au long de la saison, mais aussi pendant cette période difficile.

Après avoir eu, l'année dernière en formation DEJEPS, Julien Desmoulières, cette année, Alexis Audo a également bénéficié de cette formation par l'intermédiaire de son 2ème employeur. Je les félicite chaleureusement pour l'obtention de ce diplôme. Maintenant c'est à Jordan Mars qu'il revient le devoir d'avoir son DEJEPS. Ainsi, tous les techniciens qui officient pour le Comité sur les stages ou les entraînements du CLE seront titulaires d'un diplôme d'Etat, BE ou DE.

Nous poursuivons la mise en conformité du Comité avec le code du Travail. Après avoir acquis, grâce à vous, les nouveaux locaux du Comité, pour permettre aux salariés et aux élus de travailler dans de bonnes conditions, mis en place un règlement intérieur, l'affichage obligatoire, des extincteurs et une formation sécurité, nous venons de faire les entretiens individuels avec les salariés, obligatoire tous les 2 ans. Nous travaillons avec eux à la mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Depuis 4 ans, j'ai essayé de faire en sorte que notre travail soit un véritable travail d'équipe, tant entre élus qu'avec les salariés, et que les décisions prises soient collégiales. Les salariés mettent ce point positif en avant lors du bilan que je leur ai demandé.

Ils ont relevés 2 points négatifs qui devraient être gommés lors de la prochaine mandature : l'absence d'un organigramme clair du Comité et la refonte du site Internet qui n'est toujours pas faite.

Les autres points positifs relevés par les salariés sont :

- Les élus ne se cantonnent pas à leur propre commission mais s'investissent sur la vie en général du Comité et pensent développement. ils ne se contentent pas de gérer uniquement l'aspect sportif.
- Bonne communication dans l'ensemble entre élus et salariés et avec vous, les clubs, même si celle-ci peut encore s'améliorer.
- Les élus écoutent les salariés. Il y a une confiance réciproque entre élus et salariés.
- Un effort important de formation a été fait : DEJEPS, Référent Handicap.

Notre situation financière est saine, malgré la dureté de la période que nous traversons. Qui se souvient qu'à partir de 2017, plus aucune subvention du CNDS ne nous a été versée ? Elle représentait la somme de 7400 € par an. Cette perte avait entraîné un résultat déficitaire de – 6300 € à fin juin 2018 !

Par contre, je souligne que le Conseil Départemental n'a jamais failli dans son soutien. Je le remercie très chaleureusement.

Nous avons alors géré drastiquement nos dépenses de fonctionnement et cherché d'autres soutiens avec des partenaires privés, comme les sociétés AHCS et Bibovino que je remercie vivement. Et nous continuons à le faire surtout si nous voulons envisager de nouveaux projets.

Il est à noter que, pour la deuxième année consécutive, les tarifs émanant du Comité, n'ont pas été augmentés.

Pour continuer l'historique, la précédente équipe a terminé la saison 2015-2016 à 2481 licenciés. Les 2 premières saisons que nous avons connues ont été synonymes de baisse, nous avons perdu 164 licenciés. Cette saison, sans l'arrêt forcé dû au Covid 19, nous pouvions espérer revenir au niveau de juin 2016, puisque au 02 mars, nous étions à 2447 licenciés, soit + 130 par rapport à la saison dernière.

Ce qu'on constate c'est l'évolution du type de licences : en 2017, les Traditionnelles représentaient 69,21 % du total de licences, cette année, elles ne représentent plus que 62,28 %, soit une baisse de 7 points. Manifestement l'avenir est sur les licences Loisirs, dites Promotionnelles.

Pendant cette Olympiade, la part des Féminines est malheureusement passée de 9,38 % à 8,58 %. Le nombre de clubs a diminué par le fait de fusions de clubs entre eux, et non de disparition sèche, à l'exception du club Corpo de Vannes, faute de bénévoles. Ce mouvement de fusion va continuer. Il permet de donner plus de moyens aux nouveaux clubs issus de ces fusions.

Nous avons commencé l'Olympiade avec seulement 7 élus alors que les statuts en prévoyaient 19, dont un médecin. Assez rapidement j'ai coopté 3 personnes afin que le Comité puisse fonctionner à minima à peu près correctement, puis ensuite 2 autres, et nous terminons cette Olympiade à 12 élus. Toutes les personnes cooptées ont été régulièrement soumises à votre vote.

Dès le début, nous avons dû gérer le départ des techniciens en place, le Conseiller Technique Départemental, Stéphane Le Bourhis ainsi que Laurence Pujol et rebâtir totalement l'équipe, avec les arrivées complémentaires de Julien Desmoulières, Jordan Mars et Alexis Audo associées à l'expérience et à la solidité d'Hélène Horel, Hélène reprenant, en plus une partie du travail de Stéphane.

Julien intervient régulièrement depuis 2 ans pour la Ligue au sein du PST, Projet Sportif Territorial. On a pu constater que le travail actuel de nos techniciens au sein du CLE, et j'y associe Luc Gauthier de Ploemeur, qui intervient comme prestataire, porte ses fruits, car près d'une dizaine de jeunes ont intégré le Pôle Espoirs depuis 4 ans.

A noter que les parents des jeunes du CLE reconnaissent la qualité du travail effectué et n'ont eu aucune objection à participer financièrement à son fonctionnement.

Le Morbihan recommence à avoir des médailles d'or au Bretagne et a même obtenu, l'année dernière au Championnat de France des Finales par Classement un titre de Champion de France pour Olier Le Nours dans la catégorie 900 à 1099 points et un titre de Vice-Champion de France pour son frère Hanqiu dans la catégorie 1100 à 1299 points.

J'ai déjà cité Quentin Robinot.

Je n'oublie pas de citer le titre de Champion d'Europe ETTU obtenu l'année dernière par la Garde du Vœu d'Hennebont.

Je félicite à nouveau tous ces champions.

Dans le cadre du développement (il me semble que le Morbihan est le seul comité breton à avoir une commission développement) donc dans le cadre du développement, nous avons rencontré l'USEP du Morbihan pour favoriser le tennis de table dans les écoles publiques. Nous attendons son autorisation pour intervenir auprès des enseignants lors d'un séminaire qu'ils ont en août.

Des conventions ont été signées par la Fédération avec ces organismes, USEP, UGSEL, ... mais pas toujours faciles à mettre en place d'un point de vue local.

Des outils existent sur le site de la FFTT pour développer le Ping Loisirs. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez en parler à Julien.

Nous continuons le Premier Pas Pongiste, Tournoi des Ecoles, qui permet de faire des licences évènementielles, le club devant ensuite concrétiser ces licences en Loisirs ou Traditionnelles. Nous avons signé une convention avec le Comité Handisport pour améliorer l'intégration dans nos clubs de Personnes en Situation de Handicap, qu'elles puissent prendre une licence FFTT à moindre coût, pour permettre aux clubs affiliés à l'une des 2 Fédérations de s'affilier facilement et à moindre frais à l'autre Fédération.

Le Centre de Médecine du Sport, dont je suis administrateur et représentant du tennis de table, a ouvert à Lorient une Maison Sport Santé, la première qui a été labellisée en France.

Vous aurez une présentation de cette Maison Sport Santé lors de cette AG. Je vous invite fortement à vous faire référencer auprès d'elle, car elle pourra vous apporter des patients intéressés par le tennis de table.

En septembre, à Lanester, vont démarrer des séances avec des patients atteints de la maladie de Parkinson, encadrées par Jordan Mars et Maëlla, éducatrice APA, Activités Physiques Adaptées, de la Maison Sport Santé.

Pensez à envoyer vos licenciés qui ont besoin d'un certificat médical au Centre de Médecine du Sport, surtout vos jeunes qui bénéficieront d'un tarif préférentiel grâce au soutien du Conseil Départemental.

Au niveau du championnat par équipes, les événements marquants de ce mandat ont été :

- la montée en Nationale 1 de l'équipe féminine de l'AJK Vannes, qui a malheureusement arrêté depuis,
- la montée en Nationale 2 de l'équipe masculine de Ploemeur, redescendue en Nationale 3 ensuite
- la remontée en Nationale 1 de l'équipe masculine 2 de la Garde du Vœu d'Hennebont,
- la montée en Nationale 3 de l'équipe masculine de Plescop,
- la nouvelle pyramide pour l'organisation du championnat départemental,
- la suppression des feuilles papier des rencontres avec l'utilisation de plus en plus prononcée de GIRPE (67 % d'utilisation à la fin de la 1^{ère} phase de cette saison). Je rappelle que les feuilles sont toujours disponibles sur le site du Comité et que la saisie peut être faite après la rencontre, de chez soi,
- la possibilité d'avoir officiellement des équipes incomplètes, de décaler la date de la rencontre au sein du même week-end,
- la remise en route de la Coupe du Morbihan ou Coupe du Comité, compétition qui semble être appréciée,
- la refonte du Championnat Jeune qui a davantage de succès que la précédente formule.

Au niveau de l'arbitrage, je renouvelle mes félicitations à Patrick Eveno qui est devenu Arbitre International pendant cette mandature, aux nouveaux formateurs Jean-Luc Potdevin pour le juge-arbitrage de critérium fédéral et de tournois et Joël Beaucreux pour l'arbitrage régional et le juge arbitrage du championnat par équipes.

Quant à la formation technique, la formation Initiateur de club, dispensée par le Comité est le B A BA de l'entraînement. J'en souhaite au moins un par club. N'hésitez pas à en parler à Julien.

Puisque je suis dans le domaine de la Formation, je rappelle que nous avons aussi besoin d'Arbitres, de Juges-Arbitres de Championnat par Equipes (JA 1) et encore plus de Juges-Arbitres de Critérium Fédéral (JA 2), de Juges-Arbitres de Tournois (JA 3), et il n'est pas nécessaire d'être JA 1 pour être JA 2.

Cette saison, nous avons dû annuler une compétition individuelle, un Open Jeunes, faute de Juge-Arbitre. L'année dernière aussi !

Comme cette AG est une AG Elective, vous allez donc devoir élire une nouvelle équipe qui va gérer le Comité pour les 4 prochaines années. Selon les nouveaux statuts, cette équipe sera composée de 16

personnes, avec une représentation obligatoire des 2 sexes d'un minimum de 25 %, soit 4 personnes. Vu la répartition de nos licences, on peut raisonnablement penser que l'équipe sera composée de 12 hommes et 4 femmes. Si l'équipe n'est pas complète, chacun et chacune pourra rejoindre l'équipe en cours de mandature.

Des membres de votre club peuvent venir nous rejoindre, sans être obligatoirement élu, pour simplement intégrer une commission. Qu'ils n'hésitent pas à nous le faire savoir.

Je tiens à remercier les élus actuels pour le travail effectué avec une pensée particulière pour ceux qui ne re-sollicitent pas votre confiance, qui arrêtent, par manque de disponibilité, comme Cyprien, parce que cela fait déjà plusieurs mandats au Comité, comme François, ou pour raison personnelle, comme Jean-Paul et Dominique, notre trésorier, dans son rôle ingrat quelquefois de « Père Fouettard ». Je sais qu'ils aideront leurs remplaçants pour que la transition se passe sans problème.

Enfin, je remercie à nouveau le Conseil Départemental pour son soutien indéfectible, les partenaires privés, les salariés pour le travail au quotidien, la presse qui nous suit régulièrement, et vous tous pour votre implication.

Bonne saison à tous, protégez-vous et protégez les autres.

Patrick Pasco
Président du Comité 56

4- Rapport du Secrétaire Général (lu par Bernard Chapalain, Vice-Président du Comité)

La saison 2019 2020 est la dernière de l'olympiade. Avant de commencer ce compte rendu je voudrais remercier l'équipe présente avec laquelle j'ai passé ces 4 dernières années. Je souligne la qualité de leur travail, leur disponibilité et la très belle entente qu'il y a eu dans ce groupe. Remercier Patrick Pasco pour la confiance qu'il m'a accordée et pour la qualité de sa gouvernance. Un problème de santé que je dois résoudre dans les prochains mois ainsi que la continuité de mes fonctions au niveau de la Ligue de Bretagne m'ont fait envisager pendant un temps l'arrêt de mon activité au sein du Comité. Cependant j'ai changé d'avis afin de continuer mon action au service du tennis de table Morbihannais. Je souhaite de ce fait à la nouvelle équipe une aussi belle olympiade que celle qui vient de se terminer.

La saison 2019 2020 se caractérise principalement par l'épisode de la pandémie du Covid 19 qui a débuté fin février 2020. Cependant de nombreux points ont avancé dans la gestion du Comité. La mise en place d'un fichier englobant le planning de chaque entraîneur permettant au travers de divers paramètres tels que date, horaires, activités, d'avoir une vision globale mais aussi plus précise de leur activité tout au long de la saison. Diverses améliorations du règlement sur l'épreuve du Critérium départemental tels que l'arrêt des listes le vendredi midi et la justification de toute absence ont été prises. L'amélioration des conditions de travail dans nos nouveaux locaux avec l'achat de radiateurs et d'un vidéo projecteur a été également réalisée. Une avancée sur le plan de la santé avec la mise en place d'un centre de médecine du sport a été réalisée en collaboration avec notre comité, ce qui permet d'associer le tennis de table avec le sport loisir et le sport santé. Julien et Jordan se sont attelés sur un projet de développement du tennis de table sur le département sur les prochaines saisons. La gestion des diverses compétitions et des stages reste un des points les plus importants du

rôle du Comité. Enfin la refonte de notre site internet a débuté. Un grand remerciement à nos salariés qui travaillent sans relâche pour que la saison se déroule sans problème. Je voudrai aussi souligner les efforts dans notre recherche du Sponsoring qui commence à porter ses fruits.

La saison s'est trouvée subitement bloquée par l'arrivée du coronavirus. Un grand remerciement aux clubs et aux joueurs qui ont suivi les recommandations de notre fédération suite aux annonces gouvernementales. La suppression du championnat du Morbihan ainsi que la suspension de toutes les compétitions par équipes ou individuelles relèvent de ce même respect des différentes directives de confinement et de distanciation sociale. Le Comité est resté dans l'attente des décisions de la FFTT jusqu'au vendredi 27 mars 2020 où un communiqué a stipulé un arrêt de la saison en précisant que de la nationale 1 jusqu'à la dernière division de départementale, ce serait une phase blanche sans montée, ni descente et sans titre décerné. Il y aura également l'annulation de toutes les épreuves nationales devant encore se dérouler tels que le France minimes juniors, le France Benjamins cadets, le France corpo, la coupe nationale vétérans, les finales par classements ainsi que tous les tournois. Il est précisé que les points acquis ou perdus des parties jouées avant le confinement restent acquis. Il faut signaler que de nombreux sports avaient pris les mêmes dispositions quelques jours auparavant et que les jeux olympiques venaient juste d'être déplacés à l'été 2021. Concernant notre sport au niveau de la Pro A et Pro B la décision d'avoir également une saison blanche a été prise le 10 avril. Au niveau du comité cela a engendré une mise en chômage partiel des salariés à compter du lundi 20 avril avec une prolongation actée pour les mois de juin et juillet, août et septembre, un remboursement aux clubs des divers engagements des compétitions qui n'ont pas pu se réaliser, un remboursement au prorata du nombre de journées jouées des divers engagements des équipes, un remboursement de 60€ aux familles des jeunes du CLE, ainsi que l'annulation des diverses augmentations départementales pour la prochaine saison. Ces diverses mesures communiquées aux clubs le 09 juin 2020 représentent 4620 € pour le comité. Une augmentation du tarif des tables lors des compétitions organisées par le comité a également été adoptée dans un but de soutien et de valorisation des clubs qui s'engagent dans cette démarche.

Face à cette situation le comité s'est réuni en visio conférence le samedi 04 avril 2020, le samedi 30 mai, le mardi 23 juin et le mardi 30 juin afin d'entériner les diverses mesures pour la fin de saison, la préparation de la nouvelle et la préparation de l'AG qui s'est retrouvée décalée à aujourd'hui samedi 19 septembre.

En vous remerciant de votre attention, je réitère mes vœux de réussite à la future équipe et une très bonne saison 2020 2021 à tous les membres de cette assemblée. Je suis certain que les futurs élus auront le même dynamisme et la même volonté de faire avancer notre sport au cours des prochaines années et c'est pour cela que je vous invite à rejoindre le futur comité. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à faire avancer notre sport. Encore merci de votre confiance et tous mes vœux de réussite à vous tous, pour vos clubs et vos adhérents.

Patrick Eveno
Le Secrétaire Général

5- Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel

Bonjour à toutes et tous.

A la fin du livret, vous avez les tableaux que je vais vous commenter.

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT 2019-2020 ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2021

Vous trouverez ci-après le compte de résultat pour la saison 2019-20 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2020-21.

Ces deux documents, qui sont soumis à votre approbation séparément, nécessitent cependant une présentation commune permettant d'en faciliter la compréhension.

Compte de résultat pour l'exercice 2019-2020

Il fait apparaître un résultat excédentaire de 8194,42 € ayant pour seule origine la situation exceptionnelle résultant du Covid :

Concernant l'ensemble de nos actions - hors masse salariale - les recettes non-réalisées pour cause de Covid (avoirs sur les engagements d'équipes, stages et entraînements, compétitions payantes, CLE...) sont globalement compensées par les dépenses non-réalisées pour le même motif (remboursements de frais de transport, frais d'organisation d'épreuves, juge-arbitrage, fournitures...).

Les dépenses et les recettes non réalisées s'équilibrent.

Cependant, sur le plan salarial, le Covid a entraîné :

- en augmentation de recettes, une indemnisation de l'État à hauteur de 5560,88 € au titre des mesures de financement du chômage partiel de nos salariés ;
- en diminution de dépenses, une baisse des charges sociales de près de 3000 €.

C'est donc l'addition de ces deux sommes qui explique ce résultat excédentaire.

Budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021

Le résultat excédentaire mentionné ci-dessus est cependant en trompe l'œil.

En effet, cette situation exceptionnelle crée une réelle incertitude sur le nombre de licenciés pour la saison 2020-2021.

Notre prévision budgétaire pour la saison en cours est construite sur la base d'une baisse de 10 % du nombre de licences, qui se traduirait mécaniquement par une diminution de nos recettes nettes (c'est à dire après prélèvements LBTT et FTT) sur les licences et le critérium fédéral, ainsi que par une diminution proportionnelle de nos recettes relatives aux engagements d'équipes et aux autres épreuves payantes. Il en résulte un recours à nos fonds propres - c'est à dire un déficit - de 5900 € pour équilibrer le budget prévisionnel de la saison qui débute.

Par conséquent, le résultat excédentaire de 8194,42 € pour la saison 2019-2020 servira prioritairement à provisionner le déficit prévisionnel de 5900 € pour la saison 2020-2021, l'excédent et le déficit ayant exactement la même cause.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN

COMPTE DE RÉSULTAT POUR LA SAISON 2019 - 2020

PRODUITS		CHARGES	
Engagement des clubs	150 568,33 €	Reversements LBTT et FFTT	88 826,00 €
Affiliations	10 230,00 €	Salaires, charges et cotisations diverses	58 454,03 €
Cotisations dép. et engagements d'équipes	12 468,83 €	Salaires	38 422,78 €
Licences	127 830,50 €	Charges sociales et cotisations diverses	20 031,25 €
Autres (pénalités, PP Mag...)	39,00 €	Actions sportives (hors salaires)	10 082,71 €
Actions sportives	14 369,00 €	Compétitions jeunes, stages, entraînements	1 359,51 €
Stages	4 333,00 €	Centre Labellisé d'Entraînement (CLÉ)	2 592,38 €
Entraînements	1 620,00 €	Juge - arbitrage	2 609,96 €
CLE	1 620,00 €	Indemnisation des clubs	1 396,00 €
Créatorium Fédéral	6 456,00 €	Récompenses	1 502,86 €
Autres épreuves	340,00 €	Matériel sportif et fournitures	622,00 €
Subventions et sponsoring	15 818,46 €	Locaux	8 686,65 €
Conseil départemental	11 000,00 €	Intérêts d'emprunt du siège social	811,58 €
LBTT (PST)	2 458,46 €	Charges de copropriété	2 697,92 €
Partenaires privés	2 360,00 €	Taxe foncière	1 810,00 €
Vente de matériel	180,00 €	EDF, tel et Internet	3 367,15 €
Remboursement de frais de formation	87,15 €	Autres frais généraux	5 324,54 €
Produits financiers	501,78 €	Remboursement de frais	2 924,77 €
Produits exceptionnels	6 374,66 €	Fourniture de bureau et photocopieur	979,86 €
Indemnisation de chômage partiel	5 560,88 €	Autres fournitures	324,56 €
Autres	813,78 €	Assurances	409,43 €
		Poste	116,30 €
		Autres	569,62 €
		Acquisition de matériel	1 532,93 €
		Provision pour frais de formation	300,00 €
		Dotations aux amortissements	6 498,10 €
		Siège social	5 000,00 €
		Matériel sportif et informatique	1 498,10 €
		Résultat excédentaire	8 194,42 €
TOTAL DES PRODUITS	187 899,38 €	TOTAL DES CHARGES	187 899,38 €

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire Général

Questions diverses

- Les salariés ont été en chômage et de ce fait ont perdu de l'argent. Vu le résultat présenté, est-il envisagé un rattrapage ?
 - Le Président a donné la réponse dans son rapport moral, car il n'y a pas de perte pour les salariés, car le Comité a décidé de payer la différence entre l'indemnisation du chômage partiel et le salaire antérieur de façon à ce qu'il n'y ait aucune perte. Les salariés ont donc touché l'intégralité de leur salaire habituel.
- Quel est le montant des fonds propres dans le bilan ?
 - En arrivant, il y a 4 ans, nous avions à peu près 100 000 € en fonds propres. Nous avons acheté le local actuel. Je rappelle que c'est un bien qui vous appartient. Nous ne payons plus de loyer. Nous avons acheté ce local en y mettant environ la moitié de nos fonds propres 45 000 €, le reste étant couvert par un emprunt bancaire de 55 000 € sur 15 ans. Soit un total de 100 000 €. Il nous reste des capitaux propres d'environ 60 000 €. Tout est en trésorerie, sur le livret et le compte courant. Nous veillons à avoir des fonds propres relativement importants, car nous avons 5 salariés pour 2.4 ETP et nous avons une responsabilité vis-à-vis d'eux. Nous devons garantir tout à la fois la pérennité du Comité et la situation des salariés. Nos fonds propres servent d'abord de réserves pour cela. On a grosso modo un an de salaires devant nous.

- Vote du compte de résultat :

Le vote s'effectue à main levée.

0 abstention, 0 contre, adopté à l'unanimité



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN

BILAN AU 30 JUIN 2019

ACTIF				PASSIF		
	Valeur d'origine	Valeur amortie	Valeur comptable	Désignation	Montant	Total
IMMOBILISATIONS	104 980,00 €	7 086,26 €	97 893,74 €	CAPITAUX PROPRES		107 097,67 €
Siège social	100 000,00 €	4 166,66 €	95 833,34 €	Capital au 30/06/18	104 627,73 €	
Matériel	4 980,00 €	2 919,60 €	2 060,40 €	Résultat excédentaire de l'exercice	2 469,94 €	
4 tables Butterfly Easyplay 22	1 862,00 €	1 489,60 €	372,40 €			
Matériel Cap Informatique	1 728,00 €	1 152,00 €	576,00 €			
4 tables Cornilleau 610	1 390,00 €	278,00 €	1 112,00 €	EMPRUNT IMMOBILIER		42 829,92 €
				Capital restant dû au 30/06/19	42 829,92 €	
CREANCES			5 631,00 €	DETTE NON SOLDÉE SUR L'EXERCICE		21 499,20 €
Remboursement de frais de formation	3 093,00 €		3 093,00 €	Redevance LBTT (Dernier tiers saison 2018-19)	18 035,10 €	
PST	1 925,00 €		1 925,00 €	Indemnités clubs non débitées au 30/06/19	1 072,00 €	
Dette clubs	613,00 €		613,00 €	Dette sociale au 30/06/19	1 977,10 €	
licences	386,00 €			Prorata taxe foncière	415,00 €	
pénalités	110,00 €					
open jeunes	76,00 €					
autres épreuves	41,00 €					
DISPONIBILITES	67 902,05 €		67 902,05 €			
Livret A CMB	10 464,40 €					
Dépôts à terme CMB	50 000,00 €					
Compte chèque CMB	7 437,65 €					
TOTAL ACTIF			171 426,79 €	TOTAL PASSIF		171 426,79 €

- Budget Prévisionnel



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN

BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2020 - 2021

PRODUITS		CHARGES	
Engagement des clubs (y.c avoir Covid FFTT)	136 100 €	Reversements LBTT et FFTT (y.c avoir Covid FFTT)	76 700 €
Affiliations	8 000 €	Salaires et charges	83 200 €
Cotisation dép. et engagements d'équipes	14 700 €	Salaires	43 500 €
Licences	115 100 €	Charges sociales et cotisations diverses	25 500 €
Autres (pénalités, PP Mag...)	300 €	Frais de formation (BEJEPS)	14 200 €
Actions sportives	21 400 €	Actions sportives	14 400 €
Stages	7 400 €	Compétitions jeunes, stages, entraînements	2 600 €
Entraînements	3 000 €	Centre Labellisé d'Entraînement	2 500 €
Centre Labellisé d'Entraînement	3 000 €	Juge - arbitrage	4 000 €
Critérium Fédéral	5 800 €	Indemnisation des clubs	3 000 €
Autres épreuves	2 200 €	Récompenses	1 500 €
Subventions et sponsoring	16 650 €	Matériel sportif et fournitures	800 €
Conseil départemental	11 000 €	Locaux	8 200 €
ANS (Etat) et PST (LBTT)	2 350 €	Intérêts d'emprunt du siège social	800 €
Partenaires privés	3 300 €	Charges de copropriété	1 500 €
Produits financiers	300 €	Entretien	800 €
Produits exceptionnels	15 200 €	Taxe foncière	1 900 €
Indemnisation de chômage partiel	1 000 €	EDF, tel et Internet	3 200 €
Remboursement de frais de formation (BEJEPS)	14 200 €	Frais généraux	7 350 €
Fonds propres	5 900 €	Remboursement de frais	4 500 €
		Fournitures de bureau et photocopieur	1 000 €
		Autres fournitures	400 €
		Assurances	450 €
		Poste	400 €
		Autres frais dont organisation AG	600 €
		Dotations aux amortissements	5 700 €
		Siège social	5 000 €
		Matériel sportif	700 €
TOTAL DES PRODUITS	195 550 €	TOTAL DES CHARGES	195 550 €

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire Général

- Vote du budget prévisionnel :

Le vote s'effectue à main levée.

0 abstention, 0 contre, adopté à l'unanimité

Merci pour le trésorier.

Le Président remercie le trésorier pour le travail effectué pendant 4 ans.

6- La commission Sportive

Je ne reviens pas sur la fin de la saison qui a été suffisamment évoquée.

1^{er} sujet : le championnat par équipes. Pour cette saison, suite à la 2^{ème} phase, blanche, il avait été décidé avec la Ligue de reconduire les mêmes poules. Mais suite à des non réengagements d'équipes, il a fallu revoir les poules. La dernière modification a eu lieu hier après-midi alors que le championnat reprenait hier soir.

Je ne sais pas comment cela va se dérouler. Déjà, je ne suis pas sûr que les clubs aient retrouvé tous leurs joueurs pour faire des équipes complètes. On a perdu 34 équipes. On est passé de 214 équipes au début de la 2^{ème} phase de l'année dernière à 180 pour cette saison. Nous avons des poules malheureusement incomplètes.

J'espère que la 1^{ère} phase va bien se passer. S'il y a des difficultés, surtout ne pas hésiter à m'en parler. Il est important de savoir comment vous allez gérer cette phase.

2^{ème} sujet : les candidatures à l'organisation des compétitions. Beaucoup sont pourvues, même si on ne sait pas encore comment on va les organiser.

Il reste à organiser le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Régional ; en Départemental, les 2 premiers tours du Circuit Jeunes, et 2 tours du Critérium Fédéral Seniors, les Vétérans Individuels.

On fera très prochainement une relance, mais on peut déjà dire que c'est très satisfaisant.

Merci et bonne saison à tous.

Bernard CHAPALAIN

Président de la Commission Sportive

7- Vote du nouveau Comité Directeur

Le Président rappelle que 2 clubs sont absents, Guidel et Guisriff, mais présence de St Nolff, autorisé à voter.

Il rappelle également le sens de circulation à utiliser pour aller déposer les bulletins dans l'urne.

D'après les statuts le nouveau comité directeur devrait comporter 16 membres, avec 4 places réservées pour le sexe le moins bien représenté. En l'occurrence, malheureusement, les femmes. Il n'y a que 13 candidats dont 3 femmes. La 4^{ème} place leur reste réservée si une des leurs veut rejoindre le Comité un peu plus tard.

Il faudra 4 volontaires pour dépouiller, 2 qui dépouillent et 2 qui contrôlent, et un élu du comité pour l'émargement des votes. Les volontaires se désignent et se retrouveront ensuite dans la salle prévue pour le dépouillement.

Résultat du vote

- Voix exprimables : 171
- Voix non exprimées pour absence : 5
- Abstention : 10
- Voix exprimées par candidat : maximum 156

PRESENTATION DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN				
Liste alphabétique				
	NOM	PRENOM	CLUB	Nb de voix recueillies
1	ARMAND	Philippe	GOLFE TT 56	156
2	BACON	Béatrice	AL PLOEMEUR	156
3	BEAUCREUX	Joël	AL PLOEMEUR	156
4	CHAPALAIN	Bernard	FCJ CAUDAN	155
5	COEFFIC	Marie	AL PLOEMEUR	156
6	EVEND	Jonathan	GV HENNEBONT	152
7	EVEND	Patrick	GV HENNEBONT	156
8	LE BRUCHEC	Martine	BAUD TT	156
9	LE ROUX	Emmanuel	TT PAYS de LOCMINE	156
10	LORINEAU	David	CLEGUER TT	156
11	PASCO	Patrick	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	153
12	POTDEVIN	Jean-Luc	GV HENNEBONT	155
13				
14				
15				
16				

Puisqu'il n'y avait que 13 candidats pour 16 places, tous les candidats ont été élus.

Les élus se retirent pour élire le nouveau Président.

Les élus élisent à l'unanimité des présents Patrick PASCO comme nouveau Président du Comité du Morbihan de Tennis de Table, celui-ci convoque immédiatement un Comité Directeur afin de définir le Bureau Directeur et si possible les responsables des commissions.

De retour à l'Assemblée, le Président donne composition du nouveau Bureau Directeur et des Présidents de Commission :

- Bernard CHAPALAIN : Vice-Président avec les mêmes pouvoirs bancaires que le Président
- Joël BEAUCREUX : Secrétaire Général
- David LORINEAU : Trésorier

Commissions :

- Commission Sportive : Bernard CHAPALAIN
 - en charge du Critérium Fédéral : Philippe ARMAND
- Commission Arbitrage : Jean-Luc POTDEVIN
- Commission Communication : Emmanuel LE ROUX
- Commission Développement : David LORINEAU
- Commission Jeunes et Féminines : Martine LE BRUCHEC
 - en charge des Jeunes : Jonathan EVENO
 - en charge des Féminines : Martine LE BRUCHEC

La commission Communication vient d'être créée afin que le Comité communique davantage.

Il reste encore quelques incertitudes sur certains postes.

8- Présentation de la Maison Sport Santé

La présentation est faite par Pierrick Brulé, Secrétaire du Centre de Médecine du Sport, membre de la fédération d'aïkido.

Le Président précise que la Maison Sport Santé de Lorient a ouvert en septembre 2019 et est la 1^{ère} à avoir été labellisée en France.

Pierrick indique que la Maison Sport Santé est portée par le Centre de Médecine du Sport, et c'est le Conseil d'Administration du Centre de Médecine du Sport qui gère la Maison Sport Santé.

La mission du Centre de Médecine du Sport est de suivre les sportifs de tous niveaux, et celui-ci bénéficie du soutien du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud.

Il y a maintenant environ 130 Maisons Sport Santé labellisées.

La Maison Sport Santé est l'interface entre les patients, les médecins et le monde sportif. Le patient vient à la MSS avec son carnet de « contre-indication ». L'éducatrice spécialisée fait une évaluation du patient, l'accompagne dans des séances tremplin ou de découverte. Un entretien de suivi est fait tous les trimestres.

Il est nécessaire pour les clubs de s'identifier auprès de la MSS afin de pouvoir accueillir des patients.

En réponse à une question, la prise en charge du patient peut éventuellement être prise en charge par des mutuelles.

Le Président rappelle que le but de cette présentation est que les clubs se réfèrent afin que l'éducatrice spécialisée puisse amener des patients pour que les clubs en face des licenciés.

Pierrick présente ensuite Impact 2024, qui est un appel à projet pour développer l'offre en ruralité (mais pas seulement). Mettre en place des séances hebdomadaires en ruralité dans des communes où l'offre n'est pas présente, et permettre à la MSS de s'y implanter.

Le Président indique qu'il va faire envoyer la présentation Impact 2024 aux clubs.

Jordan précise qu'effectivement, la mise en place a un coût pour le club, mais dans le cadre de l'appel à projet, le club doit chiffrer ses coûts et les envoyer à la MSS qui va centraliser les demandes de subventions.

Jordan indique qu'il va commencer des séances d'1h30. Il précise qu'il faut que les clubs essaient, car ils pourraient récupérer des licenciés, des bénévoles.

Le Président remercie Pierrick pour son intervention.

9- Rapport du Conseiller Technique Départemental

Jordan rappelle le fonctionnement du CLE et indique que les éducateurs proposent aux jeunes des séances supplémentaires d'entraînement dans leurs clubs. Il y a actuellement 2 séances hebdomadaires sur le secteur de Vannes, mais que sur le secteur de Lorient, suite à la démission de Luc Gauthier et la formation de Jordan, il n'y a plus qu'une seule séance. On cherche une solution pour remettre en place cette 2^{ème} séance.

Les résultats sportifs sont prometteurs et s'accompagnent du plaisir de jouer.

Suite à une question, Jordan précise qu'il n'y a pas d'âge pour intégrer le CLE. Un Junior 2, motivé, peut très bien l'intégrer, surtout si le club ne peut pas offrir suffisamment d'entraînements. Le but est d'aider les clubs. Il rassure les clubs en indiquant qu'il est hors de question de demander à un jeune de changer de clubs. Ce n'est pas la philosophie du CLE, même si ce sont des choses qui arrivent, car des liens peuvent se créer entre l'entraîneur, l'enfant, les parents.

En réponse à une question, Jordan indique que l'enfant peut ne faire qu'une seule séance au CLE au lieu des deux.

Julien présente le Top Détection en insistant sur le plaisir que les jeunes ont éprouvé pendant cette journée. Il indique que la prochaine journée aura lieu le 11 novembre et que les enfants de moins de 10 ans sont les bienvenus.

Le Circuit Jeunes est là pour fidéliser les jeunes et est réservé aux débutants (moins de 2 ans de pratique).

Julien rappelle ce qui a été fait depuis le début de l'olympiade : création d'un tableau pour les moins de 13 ans, création d'un tableau évènementiel, notamment pour les scolaires non licenciés, et mise en place d'un 5^{ème} tour. Les horaires ont aussi été modifiés avec un démarrage plus tôt, ce qui est apprécié de tous. Pour le premier tour de cette saison, il y a eu 153 inscriptions contre 98 en 2016-2017. Vous les clubs, n'hésitez pas à envoyer vos jeunes sur le Circuit Jeunes, cela plaît. Après, le plus dur sera de prévoir la logistique en salles, arbitres, etc.

Jordan enchaine sur le Premier Pas Pongiste, avec une 1^{ère} édition l'année dernière, mais cette année, vu la pandémie, elle n'a pas eu lieu. Nous espérons pouvoir la faire cette année, fin 2021. L'objectif est pour les clubs de pouvoir accueillir des jeunes, d'en accueillir de nouveaux et de dynamiser le tennis de table. L'an dernier il y avait environ 40 enfants.

Pour les clubs qui souhaitent y participer, il ne faut pas qu'ils hésitent à appeler le Comité, qui peut prêter du matériel par exemple.

Question : quelles sont les règles de qualification pour la finales ?

Réponse : le club organise son plateau et propose les 4 meilleurs jeunes à qualifier. Le Comité les contacte

et leur demande de faire la finale. 4 étant le chiffre actuel en fonction des inscriptions et du club qui peut recevoir la finale.

Question : le Premier Pas Pongiste est-il réservé aux enfants n'ayant jamais fait de ping ?

Réponse : la priorité pour accéder à la finale sera effectivement donnée aux enfants n'ayant pas pratiqué le ping depuis au moins un an. Par contre, rien n'empêche à chaque enfant licencié du club de donner des invitations à ses copains. Par contre, c'est le club qui fixe ses règles de fonctionnement

Jordan rappelle que le Comité peut aider les clubs à organiser cette compétition.

Remarque d'un club : ce qui peut être motivant pour les enfants, c'est que pour ceux qui sont retenus pour la finale, c'est qu'ils représentent leur commune et leur école, et c'est quelque chose qu'il faut mettre en avant.

Julien rappelle que la Fédération amis en avant un atout pour le développement des licenciés qui s'appelle le E-Pass Ping, en partenariat avec les magasins Decathlon. Cet outil permet d'offrir 4 séances d'entraînement aux nouveaux licenciés. Il faut que chaque club s'inscrive au E-Pass Ping, via l'espace Mon club.

Une information est mise en ligne sur le site Internet du Comité.

Julien rappelle qu'il reste des places pour la formation Initiateur de Club, formation diplômante et qui permet ensuite de suivre la formation Entraîneur Fédéral. La formation Initiateur de Club est obligatoire pour suivre ensuite Entraîneur Fédéral.

Merci pour votre attention

10- Questions diverses

Aucune question n'est parvenue au Comité. Cependant certaines questions ont été posées au cours du déroulement de l'Assemblée Générale et les réponses ont été apportées à ces moments-là.

11- Intervention des différents représentants : Ligue, CDOS, DDSCS, Conseil Départemental, Député

A- Intervention de Renan THEPAUT (Président de la Ligue)

Je remercie le Comité Départemental de m'avoir invité.
C'est un plaisir d'être parmi vous.

En cette période particulière, il convient de ne pas se décourager, de respecter scrupuleusement les règles sanitaires et d'attendre que le temps soit plus propice tout en conservant une certaine convivialité qui fait partie de notre ADN.

C'est là que nous nous apercevons de l'importance du lien social dans notre sport qui est loin de ne concerner que la performance sportive car sans spectateurs, sans dirigeants passionnés bénévoles comme vous, le sport ne serait plus le même !

Il convient de saluer le travail des dirigeants du Comité Départemental qui sont des amis et avec qui nous travaillons tout au long de la saison et de souhaiter bonne chance à la nouvelle équipe et à son Président.

Félicitations pour le nombre de licenciés. Bravo pour l'arbitrage, tout ce qui est fait.

Le rapport du Président du Comité était vraiment très complet.

Pour les formations, il est vrai qu'on est revenu à des formations départementales, pas seulement régionales, car il est important de rester à proximité des clubs. Pour les formations régionales, chaque cadre technique de chaque comité intervient et je remercie Julien Desmoulières d'y participer dans le cadre du Projet Sportif Territorial.

C'était également un besoin des clubs de revenir à des formations d'initiateur de club.

Nous continuons d'aider les comités, dont celui du Morbihan, pour l'achat de tables.

En ce qui concerne le Sport/Santé, quelque chose de nouveau pour nous, j'ai du mal à trouver, au sein du Conseil de Ligue, une personne pour s'en occuper et voir dans quelle direction on peut aller. Notre souci sera les capacités d'accueil au niveau des clubs, ce sera de donner les moyens. Au niveau des financements, il y a toujours les subventions, FDVA, ANS. Mais il y a aussi des besoins en formation. Au niveau de la Ligue, 4 cadres techniques sont formés au Sport/Santé. On va essayer de travailler sur ce sujet, mais il faut que les clubs y trouvent leur compte.

Face aux incertitudes actuelles, il s'agit de faire confiance aux Commissions Sportives pour s'adapter aux situations du terrain. Elles sauront faire preuve de compréhension et de souplesse au service de nos licenciés. Vous avez tous reçu les consignes et les recommandations. On a tous reçu la version 5. Ça risque d'évoluer. A surveiller.

Des exonérations, ristournes ou remboursements financiers ont été consentis par les différentes instances à tous les niveaux, qui en cette occasion se sont attachées à faire montre de solidarité.

La Ligue a également décidé de reverser une partie du coût des mutations des joueurs régionaux et départementaux aux Comités Départementaux respectifs sachant que maintenant pour les joueurs numérotés, la totalité des frais va vers la Fédération. Cela devrait être un petit ballon d'oxygène pour les Comités.

Voici quelques nouvelles de la Ligue en vous confirmant que votre frustration est partagée car nous avons commencé à lancer quelques actions de développement qui malheureusement pour certaines ont été interrompues.

Cette saison, la Ligue observe une augmentation de 4 % (la 2^{ème} progression de la France métropole) de nos effectifs et sans cette situation exceptionnelle qui a stoppé net l'activité de tous nos clubs, nous nous serions vraisemblablement rapprochés des 12 000 licenciés tous types confondus, en sachant que nous faisons très peu de licences événementielles en Bretagne.

Du fait du confinement généralisé, nos résultats financiers sont excédentaires pour plusieurs raisons qui s'expliquent aisément et qui nous serviront certainement pour mieux répartir pour les prochaines saisons dans nos actions de développement. C'est également valable il me semble pour tous les Comités Départementaux cette saison.

Comme le Comité du Morbihan, la Ligue s'est attachée à maintenir intégralement le salaire des salariés.

Comme dans le monde économique, les effets de la crise sanitaire risquent surtout de se répercuter pour la prochaine saison.

Actuellement, sur les différents sites du C.D.O.S., du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du C.R.O.S. et du C.N.O.S.F. figurent des appels à projets afin d'aider les associations qui éprouvent des difficultés financières. C'est surtout valable pour celles qui ont des salariés.

Nous avons embauché un agent de développement et de communication et je pense que vous vous êtes aperçu de l'amélioration dans notre réactivité et dans notre communication sur notre site et les réseaux sociaux. Nous éditons maintenant régulièrement une newsletter. (Tous les correspondants doivent recevoir les informations, si ce n'est pas le cas, contacter la Ligue).

Nous avons poursuivi nos actions tournées vers le développement de notre activité et souhaitons aider les clubs qui désirent se développer.

Je citerai rapidement quelques actions :

- La mise en place d'un centre de ressource au service des clubs. N'hésitez pas à le consulter.
- Nous avons significativement augmenté le nombre de clubs labellisés et un dossier pour aider ces clubs à se structurer est en préparation.
- Notre Projet Sportif Territorial est en train de s'étoffer, notamment vers le développement, et j'en profite pour remercier le Comité Départemental pour sa collaboration active.
- Nous envisageons avec la collaboration de votre Comité de vous réunir par secteur géographique afin de vous aider à rédiger votre propre projet, indispensable pour faire des demandes de subvention.
- Quatorze clubs (pour 30 690 €) dont un seul club du Morbihan ont bénéficié des aides ANS (l'ancien CNDS) désormais gérée par la Fédération et la commission régionale. J'invite davantage d'associations qui seraient largement éligibles à s'inscrire dans cette démarche. La Ligue se bat actuellement pour que le montant attribué à la Ligue de Bretagne (Ligue, Comités et clubs confondus) soit plus conforme à une logique fédérale avec de nouveaux critères plutôt que sur l'ancienne répartition territoriale où la Bretagne était très fortement pénalisée (un compte-rendu du bilan et plusieurs documents de cette campagne figurent sur le site de la Ligue). Je compte sur les clubs pour faire des demandes.
- Vous pouvez également disposer des fonds FDVA (anciennes réserves parlementaires) pour lesquelles vous pouvez rédiger des demandes de subvention, notamment sur les frais de fonctionnement.

Il existe actuellement une opération E-PASSPING promue par notre Fédération et j'invite un maximum d'associations à s'inscrire dans cette démarche.

Des lois ou décrets sont actuellement en cours au Ministère des Sports concernant les violences sexuelles qui touchent toutes les couches de la société.

Désormais, un dirigeant ne sera plus seul à gérer ce genre de problème et notre Fédération, qui aura accès aux dossiers et qui bénéficiera des croisements des fichiers, nous épaulera. On a été confronté à ce genre d'histoires sans savoir quoi faire. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Ligue si besoin, et il est probable que la Ligue passe un accord avec l'association le Colosse aux Pieds d'Argile.

Je profite également de l'AG pour vous apporter un scoop qui n'en est plus un mais dont nous sommes autorisés depuis mardi à communiquer, à savoir que le Club de l'OC CESSON organisera les prochains Championnats de France Individuels seniors les 28/29/30 mai 2021.

Pour conclure, je vous confirme, après avoir échangé avec les élus proches de la Ligue, que je proposerai lors de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue, le renouvellement de mon mandat en tant que Président. J'ai vu qu'il y avait un nombre significatif de Morbihannais qui étaient candidats au Conseil de Ligue et je ne peux que vous féliciter. Je souhaite qu'à la Ligue, il y ait des représentants de tous les comités départementaux.

L'Assemblée Générale de la Ligue est programmée le samedi 26 septembre à Grâces dans les Côtes d'Armor en espérant vous voir nombreux.

Je vous remercie tous des nombreuses heures que vous consacrez dans vos clubs au service des autres et de notre discipline sportive et que ces quelques mots d'encouragement vous aident justement à ne pas vous décourager et à conserver entre nous toute la solidarité qui cimenter les valeurs associatives de notre discipline en ces temps particulièrement difficiles.

Merci de m'avoir écouté

Renan THEPAUT

12- Remises des récompenses et distinctions

Initiateur de club :

Julien remet les diplômes d'initiateur de club aux personnes suivantes, soit en mains propres, soit remis aux représentants des clubs :

Formation "initiateur club" - 2019-2020

Nom	Prenom	Club
LE NY	Jérôme	Pontivy/Malguénac
LE SERRE	Marc	G.S.A Brandérion
GRACE	Mickael	Pleucadeuc T.T
LE BIHAN	Virginie	Kervignac T.T
LUCAS	Durand	Golfe T.T. 56
ALLAIN	Cédric	Guémené-sur-Scorff

Médaille du mérite régional : Ces médailles sont normalement remises lors de l'AG de la Ligue, mais certains récipiendaires ont préféré la recevoir aujourd'hui.

Liste des personnes honorées :

Bronze :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| ○ GUEGAN Gwenegan | EDP LANESTER |
| ○ GUILLO Benoît | CTT VANNES MENIMUR |
| ○ LE GALL Yvon | CEP LORIENT |
| ○ LE ROUX Emmanuel | TT PAYS LOCMINE |
| ○ PHILIPPE Robert | AL PLOEMEUR |
| ○ XAVIER Bernard | CEP LORIENT |

Argent :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| ○ ESTORGUES Hervé | JA PLEUCADEUC |
| ○ PAUBERT Jean-Yves | CTT VANNES MENIMUR |

Or :

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| ○ HOREL Hélène | AJK VANNES |
| ○ LE ROHELLEC François | GOLFE TT 56 PLOEREN/ARRADON |

Merci à tous et bonne saison

CLOTURE DE L'AG

Le Secrétaire Général du Comité

Joël BEAUCREUX



Le Président du Comité

Patrick PASCO

